

MÉMOIRES

DE L'INSTITUT DE PRÉHISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE
ALPES MÉDITERRANÉE

Revue Archéologique du Sud-Est de la France et du Bassin méditerranéen

Dictionnaire des chapelles du département des Alpes-Maritimes (France)

Sous la direction de Claude Salicis

Volume 1

Généralités

TOME 72 - 2024

Institut de Préhistoire et d'Archéologie Alpes Méditerranée

Association loi 1901

créée en 1926

Éditions

depuis 1928

Directeur des publications

Claude Salicis

Maquettes texte et couverture

Claude Salicis

Relectures

Robert Raspati, Claude Salicis, Edgar Petit, Aude Lazaro

Site Internet

www.ipaam.fr

Courriel

contact@ipaam.fr

Téléphone

06 20 38 81 89

Courrier

Les Terrasses de Cimiez - 29 corniche Frère Marc - 06000 NICE

Dessin de la quatrième page de couverture

La chapelle Saint-Bernard à Péone (06)

(Dessin : Geneviève Rossignol Girard, 2023)

Toute reproduction, même partielle, sous quelque forme que ce soit est interdite.
Tous droits réservés pour tous pays pour les textes et les iconographies.

© Institut de Préhistoire et d'Archéologie Alpes Méditerranée, Nice, 2024

ISBN 978-2-919107-18-6 / EAN 9782919107186

ISSN 1286-4374

Sommaire

<i>Les auteurs</i>	3
<i>Remerciements</i>	4
Claude Salicis Présentation du Dictionnaire des chapelles du département des Alpes-Maritimes (France)	5-22
Edgar Petit Généralités et perspectives historiques sur les chapelles du département des Alpes-Maritimes (France)	23-119
Aude Lazaro Les chapelles disparues du département des Alpes-Maritimes (France)	121-228
<i>L'Institut de Préhistoire et d'Archéologie Alpes Méditerranée</i>	229-235

Les auteurs

Claude Salicis

Archéologue, Président de l'IPAAM.

Edgar Petit

Historien local, Membre-Administrateur de l'IPAAM.

Aude Lazaro

Spécialiste des lieux de cultes médiévaux et modernes, Membre de l'IPAAM.

Remerciements

Les auteurs remercient toutes les personnes qui leur ont apporté leur aide pour la réalisation de ce premier volume :

- pour leur aide générale expérimentée :

Monseigneur Guy Terrance, Vicaire général honoraire du diocèse de Nice et ancien Conseiller ecclésiastique de l'Ambassade de France près le Saint-Siège, pour ses conseils sur la présentation du fonctionnement des diocèses,

Père Stéphane Drillon, Chancelier de l'évêché de Nice, pour ses informations sur l'histoire juridique du diocèse de Nice,

Père Thierry Dassé, Docteur en philosophie, Directeur des pèlerinages du diocèse de Nice, pour sa relecture du chapitre relatif aux saints des paroisses marinalpines,

Gilles Bouis, Spécialiste de l'histoire des religions, Archiviste du diocèse de Nice et Président de l'Association des archivistes de l'Église de France, pour ses conseils et son aide documentaire,

- pour leur aide ciblée éclairée :

Denis Andreis, Professeur agrégé d'histoire, pour ses informations sur les chapelles de Saint-Martin-d'Entraunes,

Germain Butaud, Maître de conférences en histoire médiévale, pour ses informations sur les chapelles de l'ancien diocèse de Glandèves,

Éric Gili, Docteur en histoire moderne, pour ses informations sur les chapelles de Saint-Martin-Vésubie,

Jean-Louis Montel, pour ses informations sur les chapelles de Gillette et Tourette-du-Château,

- les membres de l'IPAAM :

Germaine Torto Salicis, pour sa participation active et systématique à toutes les visites de sites, ses prises de vues (films et photographies), sa contribution aux dépouillements bibliographiques et ses recherches d'articles dans la presse,

Marianne Verrando, Correspondante de presse, pour ses articles sur les chapelles,

Jean-Paul Fumaroli, pour son aide au lancement du projet,

Michel Puig, pour ses listes de chapelles,

Robert Raspati, pour ses relectures méticuleuses et constructives.

Présentation du Dictionnaire des chapelles du département des Alpes-Maritimes (France)

Claude Salicis

Si l'objectif de l'archéologie est l'étude de l'être humain à travers l'ensemble des vestiges matériels ayant subsisté au cours des siècles, les chapelles, érigées depuis l'Antiquité, en sont un élément de première importance. Leur recherche systématique, entreprise sur le territoire maralpin, permettra d'élargir le champ des études futures pour une meilleure connaissance de ce patrimoine architectural, artistique et ethnographique hors du commun.

Généralités et perspectives historiques sur les chapelles du département des Alpes-Maritimes (France)

Edgar Petit

Le phénomène spirituel imprègne profondément la culture de tous les peuples. La religion, ensemble de croyances et de pratiques, constitue un objet essentiel de l'étude de toute civilisation dont le patrimoine religieux en est un élément incontournable. En France, l'héritage chrétien se caractérise notamment par les innombrables chapelles réservées au culte divin, témoins remarquables de l'Histoire qu'il importe de préserver et de mettre en valeur.

Les chapelles disparues du département des Alpes-Maritimes (France)

Aude Lazaro

Retracer l'histoire de ces édifices pluriséculaires nécessite de croiser de nombreuses sources. Il s'agit de compiler et comparer les données jusqu'à présent produites par les historiens et érudits locaux à celles des documents d'archives : l'étude des autorisations de construction, des testaments, des visites pastorales, mais aussi des cartes et des plans anciens permet ainsi de proposer une nouvelle histoire des chapelles des Alpes-Maritimes.

**L'Institut
de Préhistoire et d'Archéologie
Alpes Méditerranée**

L'étude du passé est l'avenir du présent

Présidences

Emmanuel d'Orléans (1872-1931), duc de Vendôme et d'Alençon, arrière-petit-fils du roi Louis-Philippe, membre de la Commission des Monuments Historiques, est le premier président de l'Institut des Fouilles Géologiques, Préhistoriques et Protohistoriques des Alpes-Maritimes, du Var et des Préalpes fondé le 8 avril 1926. Avec courage, il assure son poste jusqu'à son décès en 1931. Le premier ouvrage est publié en 1928 : Guide historique du musée du Trophée romain de La Turbie (hors-série). Le tome I des Mémoires paraît en 1930 pour la période 1926-1928.

Gabriel Hanotaux (1853-1944), historien, membre de l'Académie française, lui succède en 1931. Suite à son départ, en 1932, en Afrique du Nord pour un long voyage d'étude, il est secondé dans sa fonction par plusieurs membres du bureau dont le général Toulorge. Il quitte momentanément la présidence en 1933.

Jean-Baptiste Eugène Estienne (1860-1936), général, grand-croix de la Légion d'honneur, vice-président fondateur, est élu président de l'Institut en mai 1933. Il assure son poste jusqu'à son décès en 1936. Un compte rendu de l'Inauguration de la restauration partielle du Trophée des Alpes est publié en 1934 (hors-série).

Gabriel Hanotaux (1853-1944) (*supra*), suite au décès du général Estienne, se voit à nouveau confier, en 1936, la présidence qu'il assurera jusqu'à son décès, en 1944.

Paul Toulorge (1862-1959), général de corps d'armée, est élu président de 1944 à 1947. C'est grâce à son courage, sa persévérance, sa détermination que l'Institut peut, durant trois années, survivre et surmonter les difficultés liées à la Seconde Guerre mondiale.

François Charles Ernest Octobon (1881-1969), commandant, membre correspondant de la Commission Supérieure des Monuments Historiques (Préhistoire), devient président en 1947. De nouveaux statuts sont déposés à la préfecture en 1951 avec une nouvelle dénomination de la société : Institut des Fouilles des Alpes-Maritimes. Pendant les onze années de sa présidence, dont il souhaite mettre fin en 1958, sont publiés les tomes II (1929-1953), III (1954-1955) et IV (1955-1956) des Mémoires, ainsi que les comptes rendus des trois premiers Colloques d'archéologie préhistorique de Basse-Provence dont il fut l'initiateur, en 1954, 1955 et 1956 (hors-séries).

Louis Burkhalter (1904-1976), préhistorien, spécialiste du Moyen-Orient, secrétaire permanent du Colloque d'archéologie préhistorique de Basse-Provence, lui succède en 1958 et assure son poste jusqu'en 1964. La société prend le nom d'Institut des Fouilles de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes ; les statuts sont actualisés en 1959. Durant les six ans de sa présidence, les tomes V (1957-1959), VI (1960) et VII (1961-1962) des Mémoires paraissent.

Roger Cheneveau (1897-1982), médecin général, élu président en 1964, assure ses fonctions jusqu'à son décès, en juillet 1982. La société devient l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes. Les statuts sont à nouveau modifiés en 1964 et en 1971. Les dix-huit années de sa présidence voient la publication des tomes des Mémoires VIII à XXIV couvrant les années 1963 à 1981 et d'un Cours d'initiation à la Préhistoire (hors-série).

Pierre Bodard (1922-1995), professeur du second degré, conservateur des Archives Historiques du Diocèse de Nice, lui succède en 1982. Sous son mandat, renouvelé durant onze années mais cédé en 1993 pour raison de santé, les activités de protection des sites et de prospection sur le terrain se développent. Des statuts mis à jour sont rédigés en 1989. Onze nouveaux tomes des Mémoires voient le jour avec les numéros XXV à XXXV.

Georges Brétaudeau (1918-2009), lieutenant-colonel, officier des Arts et des Lettres, est nommé président en 1993. Il souhaite être libéré de sa fonction fin 2001. Durant les neuf années de sa gestion paraissent les tomes XXXVI à XLIII. En 1996, à l'occasion des 70 ans de l'Institut, deux ouvrages hors-série sont publiés : Rouelles et Anneaux et Les enceintes des Alpes-Maritimes. Secondé par Claude Salicis, plusieurs dispositions importantes aboutissent : en 1996, changement d'intitulé de la société qui devient l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie Alpes Méditerranée ; de nouveaux statuts sont déposés en 1996 et en 1997 ; en 1998, achat d'un

local et installation à Cimiez ; en 2000, pour la célébration des 75 ans de l'IPAAM, édition du premier Index Général des Mémoires 1926-2000. Un nouvel ouvrage hors-série est publié en 2001 en collaboration avec le CRA-CNRS de Sophia Antipolis : Le site des Encourdoules à Vallauris (06).

Claude Salicis (né en 1953), inspecteur des Finances Publiques, archéologue, numismate, chercheur indépendant bénévole est élu président en janvier 2002. Il participe aux travaux du CRA-CNRS de Sophia Antipolis de 1992 à 1999 et devient chercheur associé, au CEPAM de 2000 à 2006 puis à l'Unité de Recherche Protohistoire-Mongolie du musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco de 2008 à 2017. Les Mémoires (MIPAAM) paraissent régulièrement à compter du tome XLIV. Plusieurs hors-séries sont édités : en 2004, La mécanique d'Anticythère et ses implications dans le cadre de l'astronomie antique et Les céramiques communes en Provence - Ile s. av. J.-C./IIIe s. ap. J.-C. ; en 2010, Inscriptions Latines des Alpes maritimes ; en 2014, Dolmens, pseudo-dolmens, tumulus et pierres dressées des Alpes-Maritimes (06). Plusieurs conventions de travail liées à des opérations spécifiques plus ou moins longues sont signées. Le Dictionnaire des chapelles du département des Alpes-Maritimes (France) est lancé sous sa direction en 2019.

Mémoires de l'IPAAM

Les sommaires des publications sont en ligne sur le site Internet de l'Institut (www.ipaam.fr), rubrique Mémoires. Pour toute question, contacter l'Institut : tél. : 0620388189, courriel : contact@ipaam.fr

N ^{os}	Années Édition	Tomes Hors-Séries	Prix Euros	Observations
1	1928	HS A	Épuisé	Trophée 1
2	1930	I	Épuisé	Varia
3	s. d. (1934)	HS B	Épuisé	Trophée 2
4	1954	II	Épuisé	Varia
5	1954	HS C	Épuisé	Ier colloque
6	1955	III	Épuisé	Varia
7	1955	HS D	Épuisé	Ile colloque
8	s. d. (1956)	IV	11	Varia
9	1956	HS E	Épuisé	IIIe colloque
10	s. d. (1959)	V	11	Varia
11	1962	VI	Épuisé	VIe colloque
12	1962	VII	12	Castellaras
13	1964	VIII	11	Beaulieu
14	s. d. (1965)	IX (1)	6	Varia
15	s. d. (1966)	IX (2)	5	Enceintes (extrait)
16	s. d. (1967)	HS F	Épuisé	Préhistoire
17	s. d. (1967)	X	11	Répertoire
18	s. d. (1968)	XI	11	Répertoire
19	s. d. (1969)	XII	11	Répertoire
20	1971	XIII	11	Répertoire
21	1972	XIV	11	Grotte du Rat
22	1973	XV	11	Varia
23	1974	XVI	11	Mont Bastide
24	1975	XVII	11	Mont Bastide
25	1976	XVIII	11	Varia
26	1977	XIX	11	Varia
27	1979	XX	11	Varia
28	1979	XXI	11	Varia
29	1980	XXII	11	Bories
30	1981	XXIII	11	Bories
31	1982	XXIV	11	Bories

N ^{os}	Années Édition	Tomes Hors-Séries	Prix Euros	Observations
32	1983	XXV	12	Varia
33	1984	XXVI	12	Varia
34	1985	XXVII	12	Varia
35	1986	XXVIII	15	Varia
36	1987	XXIX	18	Varia
37	1988	XXX	20	Varia
38	1989	XXXI	20	Apiculture
39	1990	XXXII	20	Varia
40	1991	XXXIII	21	Le Montet
41	1992	XXXIV	21	Les Encourdoules
42	1993	XXXV	22	Varia
43	1994	XXXVI	22	Le Montet
44	1995	XXXVII	23	Carros
45	1996	XXXVIII	23	Sainte-Agnès
46	1996	HS 1	Épuisé	Rouelles
47	1996	HS 2	Épuisé	Enceintes 06
48	1997	XXXIX	21	Apiculture
49	1998	XL	23	Le Montet
50	1999	XLI	23	Levens
51	1999	HS G	Épuisé	Structures
52	2000	XLII	23	Notre-Dame des Selves
53	2000	HS H	Épuisé	Index
54	2001	XLIII	23	Grotte du Rat
55	2001	HS 3	23	Les Encourdoules
56	2002	XLIV	25	<i>Epigraphica</i>
57	2003	XLV	25	Varia
58	2004	XLVI	25	SQS 06
59	2004	HS 4	Épuisé	Anticythère
60	2004	HS 5	12	Céramiques
61	2005	XLVII	30	Varia
62	2006	XLVIII	30	Varia
63	2007	XLIX	30	Mise à jour Enceintes
64	2009	L (2008)	35	La pyramide de Falicon
65	2010	LI (2009)	35	Hommage Georges Brétaudeau
66	2010	HS 6	70	Corpus ILAM
67	2011	LII/LIII	50	Péone
68	2012	LIV	40	Céramiques protohistoriques
69	2013	LV	30	Levens
70	2014	HS 7	60	Mégalithes 06
71	2014	LVI	30	Varia
72	2016	57/58	60	La Gaude
73	2017	59	35	Duranus
74	2017	60	25	Numismatique
75	2018	61	45	Villefranche-sur-Mer
76	2019	62	38	Mongolie
77	2020	63	42	Moulins à sang
78	2021	64	46	Varia
79	2022	65	65	Cime de la Plastra
80	2023	66	Épuisé	Peintures Valdeblore
81	2023	67	39	Varia
82	2023	68	39	Varia

N ^{os}	Années Édition	Tomes Hors-Séries	Prix Euros	Observations
83	2023	69	35	Abri fortifié d'Aiglun
84	2024	70	40	Varia
85	2024	71	39	Spécial chapelles
86	2024	72	38	Dictionnaire chapelles vol. 1

Membres du conseil d'administration

Jeanne Brunet, Annie Coutor, Éric Gangloff, Christian Lautier, Jérôme Magail, Edgar Petit, Thibaut Pradines, Robert Raspati, Claude Salicis, Germaine Torto Salicis, Catherine Ungar.

Bureau

Président : Claude Salicis
Vice-président : Jérôme Magail
Secrétaire : Jeanne Brunet

Vice-présidente : Catherine Ungar
Trésorière : Germaine Torto Salicis
Bibliothécaire : Edgar Petit

Agréments

Agrément ministériel Jeunesse, Sports et Loisirs (n° 6-180 du 19 octobre 1971).

Agrément départemental Jeunesse et Éducation Populaire (n° 06-518 du 21 décembre 2007 ; n° 2022-840 du 06 octobre 2022).

Organisme d'intérêt général (décision DSF 06 du 08 mars 2005).

Agrément préfectoral article L 141-1 du code de l'Environnement (22/09/2003 ; 18/12/2014).

Présidents Honoraires

Emmanuel d'Orléans, Gabriel Hanotaux, Jean-Baptiste Eugène Estienne, Paul Toulorge, François Charles Ernest Octobon, Louis Burkhalter, Roger Cheneveau, Pierre Bodard, Georges Brétaudeau.

Activités de l'association

L'Institut réalise des visites et des études archéologiques portant en particulier sur les gravures et les peintures rupestres, les monuments mégalithiques, les habitats et enceintes protohistoriques, les sites d'époques romaine et médiévale. Il dirige ou participe à des opérations de fouilles archéologiques autorisées en France et/ou à l'étranger. Il contribue, grâce à ses découvertes, à la mise à jour de la carte archéologique diachronique et à la révision de l'inventaire patrimonial des communes du département des Alpes-Maritimes. Il propose également de nombreuses études inédites se rapportant à l'ethnographie régionale. Toutes les découvertes sont publiées dans les Mémoires de l'IPAAM (MIPAAM).

L'association propose, par l'intermédiaire de son Bulletin de Liaison, des conférences mensuelles, le jeudi, ainsi que des sorties mensuelles de découverte du patrimoine, le dimanche. Lors des permanences, les jeudis de 16 h à 19 h, une bibliothèque Archéologie et Histoire est ouverte en consultation aux membres et aux chercheurs non membres de l'Institut.

La cotisation annuelle, qui donne droit au(x) tome(s) annuel(s), est de 40 € pour les adhérents individuels ; 60 € pour les couples et les associations ; 25 € pour les étudiants de moins de 25 ans.

Recommandations aux auteurs

Les auteurs s'assureront que les éléments publiés sont légalement exploitables (droits d'auteurs, droits à l'image...). Les projets d'articles seront soumis aux membres du comité éditorial de l'Institut puis transmis pour corrections. Sur avis de ces derniers, des modifications pourront être demandées aux auteurs. En dernier ressort, c'est le directeur éditorial qui émet un avis pour la publication.

Le texte sera présenté de préférence dans le format du tome des Mémoires : police Calibri, texte : corps 11, tableaux : corps 10. Les dates devront respecter la typographie et le repère temporel suivants : IIIe s. av. n. è./IIe s. de n. è. (pas d'exposants). Les notes de bas de pages sont numérotées en continu. Les références bibliographiques, appelées dans le texte par une marque de commentaire (n°), figureront :

- soit de façon complète en note de bas de page :

n°. Nom Initiale du prénom (ex. : P.), Année, Titre, Revue, Éditeur (Éd.), Ville, pages (p. ...-...).

- soit, dans le cas de nombreuses répétitions, dans une Bibliographie de fin d'article ; les notes de bas de page mentionneront alors les références abrégées :

n°. Nom, Année, pages (p. ...-...).

Au-delà de deux auteurs, utiliser la mention : *et alii* (en entier). Fournir la version définitive en Word (.doc ou .docx) (CD, clé USB ou Internet).

Les illustrations ou figures (photos, cartes, plans...) ne devront pas être intégrées au texte et seront présentées, par la Rédaction, soit dans le texte, soit en planches hors texte. Les cartes et les plans doivent comporter une échelle graphique. Appelées dans le texte en caractères gras (**Fig. x**) et dans l'ordre, elles devront être de qualité suffisante (format JPG, photos : 300 dpi ; dessins : 600 dpi ; largeur : 17 cm minimum ; veiller notamment à la qualité et à l'épaisseur des traits, des lettres et des symboles). Elles seront fournies en numérique ou en argentique. Leur nombre sera apprécié par le comité éditorial, la décision définitive incombant au directeur des publications. Toutes les légendes figureront soit à la fin de l'article, soit dans un fichier à part.

Après mise en page définitive, les épreuves sont envoyées aux auteurs qui les retournent sous huit jours avec la mention « bon à tirer ». Les corrections ne pourront porter que sur les erreurs typographiques ; il n'y a pas de seconde correction d'épreuves. Les auteurs ou collectifs d'auteurs reçoivent le fichier numérique de leur étude au format PDF ou un exemplaire du tome.

Imprimé en France : Perfectmix Photooffset
Groupe Perfecta Imprimix
06270 Villeneuve-Loubet
Dépôt légal : 4e trimestre 2024